

Effectuer des examens diagnostiques et des tests diagnostiques invasifs auprès de la patientèle référée à la coordination de l'investigation en dermatologie – Chirurgie de Mohs pour carcinome épidermoïde de la tête et/ou cou catégorisé à haut risque

SI-OC-INF-0186

Référence à un protocole :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> SI-PROTOCOLE-105 : Protocole de prise en charge optimale de la patientèle référée à la coordination de l'investigation en dermatologie - Chirurgie de MOHS
Référence à une activité réservée :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Effectuer des examens diagnostiques et des tests diagnostiques invasifs
Champ d'application de l'OC :	Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne et externe <input checked="" type="checkbox"/>

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE VISÉE PAR L'ORDONNANCE COLLECTIVE

Patientèle référée à la coordination de l'investigation en dermatologie – chirurgie de Mohs du CHUM présentant un carcinome épidermoïde de la tête et (ou) du cou catégorisé à haut risque.

PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S), SECTEURS, SERVICES

Infirmier.ère clinicien.ne de la coordination de l'investigation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

INDICATION(S)

Patientèle 18 ans et plus, référée à la coordination de l'investigation en dermatologie – chirurgie de Mohs du CHUM, à la suite du tri initial des demandes de consultation (réseau ou CHUM) effectué par les dermatologues de la clinique externe de dermatologie – chirurgie de Mohs du CHUM, présentant la condition clinique suivante : Carcinome épidermoïde de la tête et (ou) du cou à haut risque.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Assurer une prise en charge optimale de la patientèle dans la coordination de l'investigation en dermatologie – Chirurgie de MOHS.
- Améliorer le processus de prise en charge et diminuer, ainsi les délais d'attente reliés aux examens et les tests diagnostiques invasifs nécessaires.

CONDITION(S) D'INITIATION

Idem à la section « Indications ».

CONTRE-INDICATIONS

Non applicable.

PRÉCAUTIONS

Non applicable.

IDENTIFICATION DU PRESCRIPTEUR AUTORISÉ RÉPONDANT

Médecin de garde en dermatologie.

PROCÉDURE

Infirmier.ère clinicien.ne à la coordination de l'investigation identifie les bilans sanguins et les examens manquants selon les indications ci-dessous.

Bilans sanguins

- Demande les bilans sanguins suivants sur une requête d'analyse sanguine si absents au dossier ou si les résultats des bilans sanguins datent de ≥ 3 mois.
 - Créatinine

Imageries

- Vérifier la date des dernières imageries.
- Si les dernières imageries sont ≥ 3 mois, demander les imageries suivantes :
 - Scan C+ tête/cou

L'allergie sévère à l'iode et l'insuffisance rénale avec TFG ≤ 30 ml/min s'appliquent uniquement aux examens d'imagerie et ne constituent pas des contre-indications absolues.

Si le patient présente l'une de ces conditions, valider la conduite à tenir avec le dermatologue - chirurgie de MOHS de garde, qui émettra alors une ordonnance individuelle.

LIMITES OU SITUATIONS POUR LESQUELLES UNE CONSULTATION AVEC LE PRESCRIPTEUR AUTORISÉ EST OBLIGATOIRE

Aucune.

RÉFÉRENCES

National Comprehensive Cancer Network. (2025). *NCCN Clinical Practice Guidelines in Oncology: Squamous Cell Skin Cancer (Version 1.2026)*. <https://www.nccn.org>

Concepteurs :	
D ^{re} Mélissa Nantel-Battista	Dermatologiste, chirurgie de MOHS Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Catherine Marceau	Infirmière clinicienne en pratique avancée –Trajectoire DCAF (par intérim) Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM
Rahma Ben Salem	Infirmière clinicienne en pratique avancée – Maladies chroniques Direction des soins infirmiers (DSI), CHUM

Collaborateurs :	
D ^{re} Nathalie Provost	Dermatologue et chef de service de dermatologie Direction des affaires médicales et universitaires (DAMU), CHUM
Anouk Gackowski	Infirmière clinicienne – Coordination de l'investigation et trajectoires réseau (par intérim) Direction de la coordination, de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Alexis Lemasson	Chef de service – Coordination de l'investigation et trajectoires réseau (par intérim) Direction coordination de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Sarah Al-Ameri	Coordonnatrice des trajectoires réseau Direction de la coordination, de l'accès et de la fluidité (DCAF), CHUM
Date de la mise en vigueur :	2026-02-27
Date de la révision :	Inscrire la date

APPROUVÉ PAR



Sarah Al-Ameri

Coordonnatrice clinico-administrative
Trajectoires réseau

2026-02-27

Date



D^{re} Nathalie Provost

Dermatologue et chef de service de dermatologie

23-02-2026

Date



Ariane Delisle

Conseillère cadre en organisation du travail
en soins infirmiers et présidente du comité
des activités interprofessionnelles (par intérim)

2026-02-26

Date



Marie-Claude Langevin

Chef du département de pharmacie

2026-02-24

Date

Arline-Aude Bérubé

2026-02-16

Dre Arline-Aude Bérubé

Date

Présidente du comité exécutif du Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens



© CHUM 2025 tous droits réservés